



FLORENCE PIZZORNI
MARIE POINSOT
AURÉLIE UTZERI
ALDIOUMA YATTARA



LÉONTINE MEIJER VAN MENSCH
PETER VAN MENSCH
BERTRAND MÜLLER
VALÉRIE PERLÈS

**QUE
RESTE-T-IL**

JACQUES BATTISTI
ZAHRA BENKASS
NADINE BESSE
RICARDO BRODSKY

DU



PRÉSENT

DOMINIQUE ABENSOUR
AGUSTÍ ALCOBERRO I PERICAY
MARIONA COMPANYS I HUGUET
ZVEZDANA ANTOS

FLORENCE CALAME-LEVERT
ANTHONY CANDON
DENIS CHEVALLIER
MICHEL COLARDELLE



VALÉRIE LAForge
SYLVIE TOUPIN
AITZPEA LEIZAOLA
INGER JENSEN

**COLLECTER LE
CONTEMPORAIN**

CONNIE FRISBEE HOUDE
MARC-OLIVIER GONSETH
SYLVIE GRANGE
JULIE GUIYOT-CORTEVILLE

DANS LES

JULIANE HAUBOLD-STOLLE
JOHN HAWORTH
NATHALIE HEINICH
FRANÇOIS HUBERT

CATHERINE CUENCA
JEAN DAVALLON
OCTAVE DEBARY
ALEXANDRE DELARGE

MUSÉES

BRUNO JACOMY
CLAIRE JACQUET
FRANÇOIS MAIRESSE
MARIE-PAULE JUNGBLUT



DE SOCIÉTÉ

CHRISTIAN DENIS
ANDRÉ DESVALLÈES
JEAN-CLAUDE DUCLOS
EVA FÄGERBORG
MARÍA LUISA ORTIZ



ALDIOUMA YATTARA

DIRECTEUR DU MUSÉE DU SAHEL,
GAO (MALI)

L'EXPÉRIENCE DES BANQUES CULTURELLES DU MALI: UNE ACTION INNOVANTE EN MATIÈRE DE GESTION DU PATRIMOINE ADAPTÉE AU CONTEXTE AFRICAIN

**THE EXPERIENCE
OF THE CULTURAL
BANKS OF MALI:
AN INNOVATIVE
MANAGEMENT OF
HERITAGE ADAPTED
TO THE AFRICAN
CONTEXT**

Que faire concrètement pour que les musées africains soient de véritables institutions au service de la société et de son développement ?

Au Mali, une expérience innovante associant des professionnels de musées et des communautés villageoises semble offrir une réelle piste d'espoir : le principe des banques culturelles donne la responsabilité aux communautés villageoises de prendre en charge la conservation, la diffusion et la promotion de leur patrimoine en le mettant à l'abri dans un musée de village plutôt que de le brader à

des collectionneurs ou à des touristes de passage. En contrepartie du dépôt de leurs objets culturels de valeur dans leurs propres musées locaux, les communautés perçoivent des prêts d'argent leur permettant de s'engager dans des activités génératrices de revenus. Ce mécanisme permet de lutter contre la pauvreté et d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Très adapté aux réalités maliennes, ce système sauve le patrimoine culturel du pillage et de la vente illicite et contribue efficacement au développement économique.

What can be done, in concrete terms, to ensure that African museums are veritable institutions in the service of society and its development? In Mali, an innovative experiment associating museum professionals and village communities, seems to provide a real possibility of hope: the principle of cultural banks is to give responsibility to village communities to take care of conservation and the diffusion and promotion of their heritage, by protecting it in a village museum, rather selling it cheaply to collectioners or passing tourists. In return for safeguarding their valuable cultural objects in their own local museums, the communities receive loans allowing them to take up activities creating revenues for the fight against poverty and, additionally, improving their living and working conditions. This system, well adapted to the realities of Mali, protects the cultural heritage from pillage and from illicit sales and contributes efficiently to economic development.



1.

DES MUSÉES POUR L'AFRIQUE

Historiquement considérés comme des espaces de recherche et d'étude, les musées se définissent depuis leur origine comme des lieux dans lesquels sont collectés, conservés et montrés des objets, pour dire l'histoire, divertir ou émouvoir. Au début du ^{xx}e siècle, avec le concours de l'administration coloniale, les premiers musées ont été créés en Afrique. Destinées au départ à la mise en valeur des territoires, avec des documents racontant l'aventure des premiers colons, ces musées deviennent à partir des années 1940 des centres de recherche sur les cultures et l'histoire pour permettre une meilleure connaissance des peuples africains.

Avec la période des indépendances et la mise en place des nations, une nouvelle notion apparaît, celle du patrimoine culturel, incarnation de l'identité d'un peuple ou d'un territoire qu'il faut conserver et faire connaître. Les œuvres présentées dans les musées ne sont plus considérées comme des biens privés mais entrent dans le patrimoine collectif de communautés ou de nations, avec le devoir d'être conservées et transmises aux générations futures. Ces éléments deviennent dans le même temps inaliénables. On parle alors en Afrique de musées nationaux.

1. Danses traditionnelles devant la banque culturelle de Koutammakou lors de son inauguration (mars 2011).

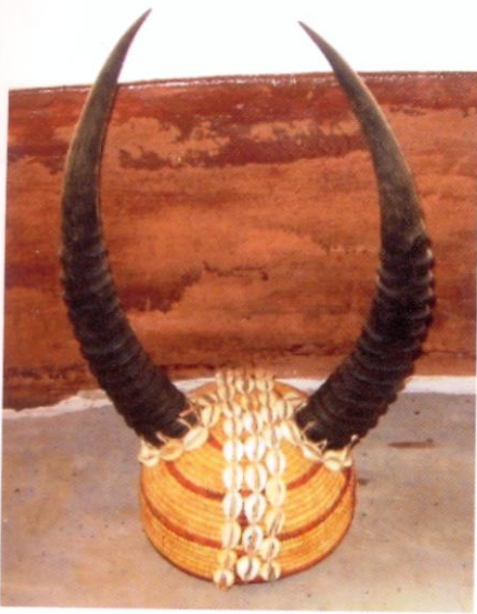
Lors de sa conférence générale de 1972, l'ICOM a donné au musée une définition⁽¹⁾ exigeante qui met cette institution au service de la société et de son développement. Comment les musées africains ont-ils intégré une telle logique? Ont-ils pu mettre en pratique cette mission de façon adéquate? Ont-ils vraiment été au service de la société et de son développement? Les avis peuvent varier d'un pays à l'autre et d'un musée à l'autre. Néanmoins, force est de constater qu'aujourd'hui, bien que des efforts louables aient été fournis pour l'épanouissement des musées africains, il reste beaucoup à faire pour que ces structures soient de véritables outils de développement

pour une Afrique préoccupée par son essor économique.

Les musées africains face à eux-mêmes

Plus d'un demi siècle après le départ de l'administration coloniale, le paysage culturel africain reste peuplé d'institutions patrimoniales (musées et autres organismes similaires) qui paraissent souvent étrangères à leur environnement, tant elles sont peu fréquentées et ne semblent pas disposer de politique consistante de collecte, conservation, gestion, valorisation et diffusion des éléments du patrimoine dont elles ont la charge. Installées pour la plupart dans les capitales nationales, rarement dans les régions et jamais dans les zones rurales, elles ont été créées en grande partie par l'administration coloniale et manquent pour la majorité d'entre elles de statut juridique clairement défini. Pour les autres, il s'agit de structures créées sur la base d'idées généreuses mais restées sans suivi, ou bien à la faveur d'une certaine coopération bilatérale, ou encore par des gouvernants qui n'ont pas mis les moyens suffisants pour les soutenir efficacement. Enfin, certains musées sont le fruit d'initiatives privées sans objectif clairement défini mais disposant de ressources financières et matérielles importantes.

1 Dans la définition de l'ICOM, le musée est « une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-ci, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'étude, d'éducation et de délectation ».



3.

On remarque par ailleurs qu'à travers ces institutions, le patrimoine culturel africain est conservé dans des anciens édifices royaux, dans des bâtiments coloniaux ou d'autres infrastructures, tous plus ou moins vétustes et surtout non conformes aux exigences qui doivent être celles d'un musée. Dans certains cas, la construction des bâtiments a précédé la réflexion sur le fonctionnement et le rôle qu'allaient réellement jouer ces structures. De plus, la plupart de ces institutions ne comptent en leur sein qu'un maigre personnel issu du corps des enseignants et ne bénéficiant pas d'une formation suffisante en conservation et dans le domaine de la gestion du patrimoine culturel. Beaucoup de ces musées ne présentent aux publics, depuis plusieurs décennies, que la seule et même exposition permanente sans aucune autre forme de suivi et d'accompagnement pour le public et la société auxquels ils sont destinés. Nombreux sont aussi ceux qui gardent dans leurs réserves plus de la moitié de leur collection, jamais montrée au public, soit par manque d'espace d'exposition, soit par manque de ressources humaines et financières pour monter des expositions permanentes, temporaires ou itinérantes.

Les musées africains : des défis à relever

À l'heure où il est de plus en plus question de contemporain dans les collections de musées de société à travers le monde, il ressort de ce constat que plus de 50 ans après le départ de l'administration coloniale, les musées africains ont encore d'énormes difficultés pour assurer leurs missions au service du développement. Les défis à relever restent multiples. Les conditions de conservation des collections sont souvent inadéquates, les personnels manquent de véritable formation.

2. Calotte portée par les jeunes filles lors des cérémonies d'initiation marquant la fin de l'âge pubertaire (objet appelé «dikuntri» en langue batammariba au nord du Togo).

3. Statuette de la fécondité, chef d'oeuvre de la collection de la banque culturelle de Fombori.

Les publics africains sont restés à l'écart des musées dont ils semblent ignorer la réelle utilité. Ils peuvent également considérer que ces structures sont très éloignées de leurs préoccupations puisqu'elles sont installées uniquement dans les capitales nationales, rarement dans les régions et jamais près d'eux dans les campagnes. À tout cela s'ajoute encore le manque d'information et de communication de ces structures en direction des communautés. Ces institutions patrimoniales étaient devenues, aux yeux des publics africains, de simples garderies de vieux objets ou des lieux

de curiosité destinés aux seuls étrangers à qui il était demandé de payer des frais d'entrée utilisés à des fins inconnues du public et de la société africaine. D'autre part, pour les pouvoirs publics africains, il s'agissait là de structures assez coûteuses et économiquement peu ou pas rentables.

Finalement, la question était posée de savoir si le modèle de musée hérité de l'administration coloniale était réellement adapté aux besoins de cette Afrique pourtant fière de sa culture, dont une grande partie se trouve effectivement stockée dans ces mêmes musées.

Des réflexions sur l'avenir des musées africains

Face à cette situation, il devenait urgent que les Africains réfléchissent à une refonte de ces structures afin de les améliorer et de les adapter aux besoins et au contexte d'une Afrique en quête de développement économique et au sein de laquelle la culture occupe une place importante.

2 Alpha Oumar Konaré, ancien Président de l'ICOM, ancien Ministre de la culture du Mali, ancien Président de la République du Mali et ancien Président de la Commission de l'Union Africaine : « Il est temps, grand temps [...] de procéder à une totale remise en cause, il faut tuer, je dis bien il faut tuer le modèle occidental de musée en Afrique et que s'épanouissent de nouveaux modes de conservation et de promotion du patrimoine culturel », discours lors des rencontres de l'ICOM *Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir* (Benin, Ghana, Togo, 18-23 novembre 1991), in COLLECTIF, 1992, *Actes des rencontres «Quels musées pour l'Afrique ?»*. Paris, ICOM, p. 385.

3 Yves de Wolf et Gian G. Simeone de Culturelab, une institution internationale d'expertise culturelle basée en Belgique, dans leur rapport de mission effectuée au Mali entre 2004 et 2005 : *Patrimoine et Décentralisation au Mali*.

En 1991, des responsables africains du patrimoine se sont réunis sous l'égide de l'ICOM afin de réfléchir à l'avenir des musées africains et du patrimoine culturel sous le thème: «Quels musées pour l'Afrique? Patrimoine en devenir». Des points fondamentaux ont été abordés comme le financement et la gestion des musées, le personnel des musées et leur formation, la conservation, la recherche, le musée comme outil de développement, la place des publics.

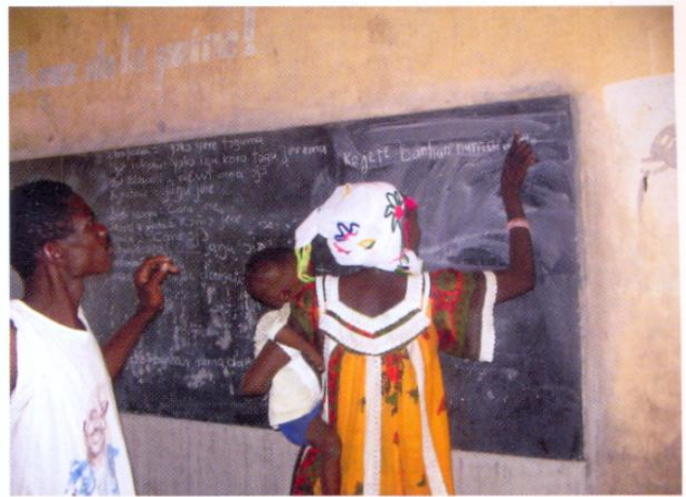
Des propositions de sortie de crise

Certains ont alors affirmé qu'il fallait «tuer» les musées⁽²⁾. D'autres ont estimé qu'à la place de l'appellation «musée», il fallait employer celle d'«espace culture»⁽³⁾ qui pouvait davantage répondre aux spécificités du contexte africain.

Ce besoin d'une redéfinition a été particulièrement ressenti au Mali, il y a plus d'une décennie. Il s'accompagnait du sentiment que le musée gardait une pertinence forte, non plus pour satisfaire des curiosités, mais pour servir au développement de la communauté africaine en général et de celle du Mali en particulier. Des spécialistes en conservation et en gestion du patrimoine, associés à des communautés, ont ainsi choisi de travailler de concert pour la création et la vulgarisation d'une nouvelle forme de structure patrimoniale qui permette tout à la fois de préserver la culture, de bâtir une communauté et de générer des revenus. Cette réflexion a donné naissance à la banque culturelle. Cette forme nouvelle d'institution culturelle investit l'esprit du musée en créant une activité de gestion du patrimoine directement au service de la société et de son développement.

L'EXPÉRIENCE DES BANQUES CULTURELLES DU MALI

Au Mali: culture et développement sont indissociables
Comme beaucoup de pays africains, le Mali est une terre riche de cultures et de civilisations anciennes. Situé au cœur de l'Afrique Occidentale, le pays a été le berceau des grands empires du Soudan Occidental. Des foyers culturels se sont développés autour des religions traditionnelles et des sociétés secrètes. Malheureusement, comme beaucoup d'autres pays africains, le Mali a toujours été confronté à de sérieux problèmes pour la préservation et la gestion de son patrimoine culturel. La vente illicite des objets culturels, le pillage des sites archéologiques et la fuite clandestine des œuvres artistiques et culturelles sont monnaie



courante, avec pour conséquence la perte irrémédiable de témoins du passé et de la culture légués par les ancêtres. En dépit de l'adoption de textes législatifs et réglementaires⁽⁴⁾, de la présence de musées et d'autres institutions de conservation et de gestion, de la formation et de la sensibilisation des du patrimoine, le phénomène du pillage et du trafic illicite des biens culturels demeure toujours une triste réalité au Mali.

Face à ce constat alarmant et à la menace de voir à terme les populations totalement privées de leur propre héritage, l'idée est apparue qu'il fallait créer, en complément des musées existants, des structures culturelles locales décentralisées. Le phénomène de décentralisation étant effectif au Mali, le fait d'associer les communautés à la conservation des biens culturels tout en mobilisant ces mêmes ressources en faveur du développement pouvait être un moyen efficace de lutter à la fois contre le pillage et la pauvreté.

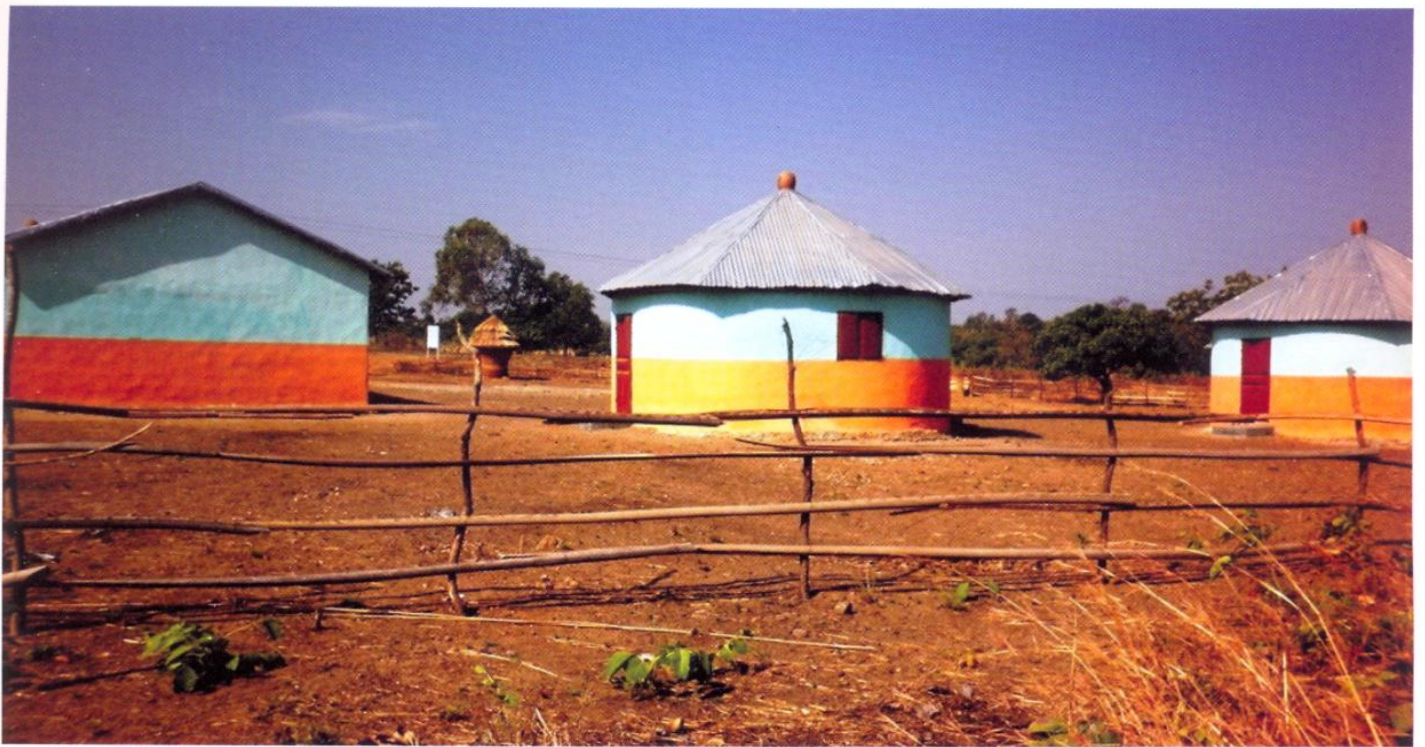
LES BANQUES CULTURELLES DU MALI: POURQUOI? POUR QUI? OÙ ET COMMENT?

Une idée originale

Pour évoquer l'origine des banques culturelles du Mali, il faut se rendre au pied de la colline de Bandiara en pays dogon dans le village de Fombori. Tout a commencé en 1993, quand des femmes de ce village décident d'organiser des foires de vente d'objets d'artisanat afin de subvenir à leurs besoins quotidiens. À cause d'une mauvaise organisation, des rivalités naissent et l'initiative avorte rapidement. Convaincus

4. Séance de traduction en langue dogon du contenu des fiches de documentation des objets de collection de la banque culturelle de Dimbal.

4 Loi n° 85-40/AN-RM du 26 juillet 1985 relative à la protection et à la promotion du patrimoine culturel; décret n° 203/PG-RN du 13 août 1985 instituant une commission nationale de sauvegarde du patrimoine culturel; décret n° 275/PG-RN du 04 novembre 1985 portant réglementation des fouilles archéologiques; loi n° 86-61/PG-RN du 26 juillet 1986 relative à la profession de négociant en biens culturels; décret n° 299/PG-RN du 19 septembre 1986 relatif à la réglementation de la prospection, de la commercialisation et de l'exportation des biens culturels; décret n° 594/P-RM du 31 décembre 2003 relatif à l'étude d'impact sur l'environnement.



du bien fondé d'un tel projet, des membres d'ONG sur place tentent de persuader les habitants de construire un musée dans le village et de l'équiper d'une boutique d'artisanat. Mais cette initiative échoue à nouveau. En 1997, un groupe d'experts tire les leçons de ces échecs et conclut que la sauvegarde de la culture doit être liée au développement économique, émettant l'idée originale d'intéresser financièrement les villageois à la création du musée. Ainsi, le principe est établi que tout habitant qui dépose un objet dans ce musée de village recevra un prêt d'argent afin d'entreprendre des activités génératrices de revenus. La même année, grâce à la volonté des villageois, à l'assistance des autorités maliennes (ministère de la culture et services techniques) et au soutien financier de divers partenaires, un bâtiment est construit dans le village. Le nom de « banque culturelle » est alors employé pour la première fois pour désigner ce lieu où les villageois peuvent désormais emprunter de l'argent en déposant comme garantie un objet culturel original.

Aujourd'hui, suite aux résultats édifiants obtenus par ce premier essai, un réseau de banques culturelles est en place au Mali pour la préservation, la gestion et la promotion du patrimoine et pour le bonheur des communautés villageoises. D'autres initiatives ont suivi et l'expérience des banques culturelles est en train d'être largement diffusée à travers l'Afrique.

Qu'est ce qu'une banque culturelle ?

À la différence d'une banque classique et du système de musée traditionnel que nous connaissons, une banque culturelle est une institution villageoise qui regroupe à la fois un musée villageois, une caisse de microcrédit villageoise, et un centre de formation culturelle. L'idée maîtresse, qui fonde le concept, est de proposer une solution alternative à la vente des objets culturels en confiant aux populations locales la gestion effective de leur patrimoine culturel à travers leur participation active aux activités du lieu. Il leur est proposé de placer des objets culturels leur appartenant dans le musée de leur village, en échange de quoi ils peuvent avoir accès à un prêt d'argent qui leur permettra de s'engager dans des activités génératrices de revenus. Par la même occasion, ils peuvent bénéficier de formations en gestion et d'un perfectionnement en artisanat, ce qui devrait leur permettre, de répondre de façon durable et efficace, à leurs besoins de développement social, culturel et économique et, par conséquent, d'améliorer leur niveau de vie.

Pourquoi une banque culturelle ?

Dépositaires d'une riche tradition culturelle, les populations rurales sont aujourd'hui confrontées à une pauvreté endémique qui s'accroît lors des sécheresses récurrentes. Pour faire face à ces crises et se procurer des ressources financières, les populations ont souvent recours au pillage des sites archéologiques ou à la vente de leurs objets culturels au profit des collectionneurs d'objets d'art du marché mondial. Pour lutter contre ce

fléau, il était plus que jamais nécessaire de mettre en place une institution permanente au service de toute la communauté qui développe à la fois des actions de préservation et de valorisation du patrimoine culturel ainsi que des activités génératrices de revenus. Dans ce sens, le principe de la banque culturelle est de favoriser le développement socioculturel et économique des communautés par le biais de la culture : en somme lier la culture au développement.

En utilisant des objets historiques et culturels comme garantie, la banque culturelle transforme les ressources culturelles d'une communauté en ressources économiques durables et, en même temps, joue un rôle dans le développement du village à travers des activités financières, éducatives et techniques. L'objectif des banques culturelles est de préserver les biens culturels du village en les mettant à l'abri de l'usure du temps et de la demande des collectionneurs qui profitent de la pauvreté des villageois pour acheter à des prix dérisoires les plus belles pièces du patrimoine malien, les condamnant à une fuite hors de leur contexte d'origine et hors du continent africain, pour être l'objet d'autres discours et d'autres regards. À la banque culturelle, les villageois qui déposent des objets (masques, statues, etc.) en restent les propriétaires. Chaque fois qu'ils célèbrent un rite, ils peuvent les utiliser. Ainsi, les objets culturels restent « vivants » et solidement insérés dans le circuit symbolique de la communauté.

LES ACTIVITÉS D'UNE BANQUE CULTURELLE

La Banque Culturelle est une institution dont les activités s'articulent autour de trois éléments essentiels :

Un musée villageois qui sert de lieu de collecte, de conservation, d'exposition et de diffusion des objets culturels. La collection du musée est constituée essentiellement d'objets appartenant à des individus ou à des groupes d'individus habitant un ou plusieurs villages. Les objets sont d'abord authentifiés et documentés avant d'être enregistrés dans la collection du musée. Chaque objet de la collection de la banque culturelle, après avoir été marqué d'un numéro d'inventaire, est ensuite enregistré sur des supports de documentation : fiche historique, fiche catalogue, fiche de demande et d'accord de prêt, registre d'inventaire. Dans ce musée, l'exposition des objets est une source supplémentaire de revenus à travers le développement du tourisme. Elle permet également de mettre en place

des activités éducatives et culturelles à l'endroit des jeunes générations et des scolaires en particulier. Aussi, l'exploitation touristique et les bénéfices engendrés par la visite du musée et des sites associés sont réinvestis dans des programmes de développement tels que l'alphabétisation, la santé, l'hydraulique, l'éducation, la mise en place d'ateliers artisanaux et d'activités culturelles.

Une caisse de microcrédit villageoise qui donne l'opportunité aux populations d'utiliser leurs objets culturels comme garantie pour bénéficier de prêts d'argent et initier des activités génératrices de revenus. La valeur et l'importance du prêt sont estimées sur la base d'informations historiques et culturelles fournies par le propriétaire de l'objet. Il est ensuite établi un protocole d'accord de prêt entre celui-ci et les autorités de la banque culturelle. Le prêt est remboursé avec un certain taux d'intérêt et, en cas de non remboursement, l'objet devient la propriété de la communauté. Comme dans le cas des entrées du musée, les bénéfices engendrés par le remboursement des prêts sont aussi réinvestis dans des projets de développement au bénéfice de la communauté.

Un centre de formation culturelle qui met l'accent sur l'épanouissement socioculturel et économique des populations rurales. Il permet l'organisation d'ateliers de formation en gestion, d'apprentissage et de perfectionnement en artisanat local et d'alphabétisation, ainsi que l'information et la sensibilisation des populations à travers des activités culturelles.

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE BANQUE CULTURELLE

De la création d'une banque culturelle

Une banque culturelle est créée à partir d'actes juridiques définissant de façon claire son statut, sa mission, son organisation interne, etc. : un procès verbal de l'assemblée constitutive de la banque culturelle, une déclaration d'intention de création de la banque culturelle, les statuts et règlements intérieurs de la banque culturelle, le récépissé de création délivré par l'administration d'État ainsi que la liste et la composition des différents organes de la banque culturelle.

De la gestion d'une banque culturelle

Le fondement de la banque culturelle repose sur son caractère communautaire qui exige une participation



6.

effective et à tous les niveaux de toutes les couches de la population concernée. La banque culturelle est une institution communautaire gérée par l'association villageoise. Celle-ci veille à ce que son fonctionnement soit respectueux des règles de déontologie, de transparence, de démocratie et de performance. Au Mali, l'association villageoise, qui crée et gère une banque culturelle, est composée d'un certain nombre d'instances :

- l'assemblée générale, composée de tous les habitants du village ou d'un ensemble de villages. Elle est l'organe de délibération et de prise des décisions. Les grandes décisions sont débattues et adoptées en assemblées générales, réunies régulièrement ;

- le comité de gestion, organe d'exécution des tâches et décisions. Il assure la gestion effective de la banque culturelle et rend compte à l'assemblée générale qui élit ses membres. Ses activités sont réparties dans plusieurs missions : la gestion du musée villageois et de la boutique d'objets d'art, de souvenirs et d'autres articles ; la gestion du microcrédit (octroi et recouvrement des

crédits empruntés à la banque culturelle et sécurisation des fonds) ; l'organisation et le suivi des formations en alphabétisation et en artisanat ;

- le comité des sages qui est l'organe de gestion des conflits et des litiges au sein de la banque culturelle. Il est composé de sages et d'anciens du village. Il est l'organe de contrôle et de suivi des règles de déontologie. Il joue également le rôle de « comité scientifique » pour l'authentification des informations données sur les objets culturels par leurs propriétaires ;

- l'équipe de techniciens qui est l'organe d'appui et de conseil. Elle encadre de façon bénévole les villageois dans l'établissement des banques culturelles et assure la formation et le suivi dans les domaines techniques, financiers et logistiques. Elle est composée de spécialistes en musée et en gestion du patrimoine culturel, en finance et microcrédit, en activités génératrices de revenus, en formation en gestion à la base et en alphabétisation. Cette équipe pluridisciplinaire est généralement indépendante et ne relève pas de l'association du village ;

6. Entrée de la banque culturelle de Fombori, première banque culturelle du Mali, ouverte en 1997.

Le rayonnement des banques culturelles

L'expérience des banques culturelles du Mali gagne de plus en plus de terrain en Afrique. Inscrite dans la politique culturelle du Mali à travers le Programme d'Appui et de Valorisation des Initiatives Artistiques et Culturelles (PAVIA), cette initiative d'un nouveau genre a bénéficié du soutien de la Banque Mondiale, de la Coopération Suisse et de l'École du Patrimoine Africain (EPA), un établissement universitaire de 2nd cycle pour les professionnels africains, dont le siège se trouve à Porto-Novo en République du Bénin.

Cinq ans après la première expérience de Fombori en 1997, convaincue du bien fondé de cette initiative sur la base des résultats obtenus en matière de préservation, de promotion et de diffusion des éléments du patrimoine culturel malien, et en faveur de la lutte contre la pauvreté, la Banque Mondiale a mis à disposition les moyens financiers nécessaires pour la création d'un réseau de banques culturelles au Mali à travers sa foire aux initiatives innovantes appelée «Development Marketplace».

Un premier fonds octroyé en 2000-2003 a permis d'installer deux nouvelles banques culturelles à Kola (cercle de Bougouni) et Dégnekoro (cercle de Diola). En novembre 2003, un deuxième financement du President's Contingency Fund (PCF) de la Banque Mondiale a permis la constitution d'une équipe d'experts maliens chargés de développer les capacités des trois banques culturelles du Mali et de promouvoir cette expérience. Cela a abouti à la création d'un document guide de la banque culturelle, à la production de modules de formation pour les communautés, d'un film documentaire retraçant les principes de création et de gestion d'une banque culturelle, et à la publication d'articles dans divers médias et revues à travers le monde.

En 2006, la Coopération Suisse a apporté sa contribution avec la création d'une quatrième banque culturelle, à Dimbal dans le cercle de Dandiagara en pays dogon, et l'édition en langue dogon des fiches de documentation des collections. Aujourd'hui, avec la présence de quatre banques culturelles au Mali, plus de 3 800 objets patrimoniaux sont sauvés du pillage et de la vente illicite et exposés dans les musées villageois visités par



les populations locales comme par les visiteurs étrangers. L'ensemble de ces objets est inventorié et consigné sur des supports documentaires préparés à cet effet. Ainsi, la mémoire de plusieurs générations a pu être sauvée et conservée au village pour le bonheur des communautés.

Grâce au microcrédit proposé par les banques culturelles et à la prise en charge de la gestion du patrimoine culturel par les communautés, les conditions de vie et de travail des populations se sont améliorées par le biais d'activités artistiques et culturelles génératrices de revenus. Ce sont les communautés elles mêmes qui gèrent désormais leurs structures patrimoniales qui sont devenues des espaces ouverts au public où sont posés et discutés des problèmes de sociétés, des lieux publics de rencontres et d'échanges entre anciens, jeunes et femmes des villages pour débattre des questions de développement.

En 2008, l'École du Patrimoine Africain (EPA) qui œuvre pour le développement socio-économique des pays et peuples africains à travers la conservation et la valorisation de leurs patrimoines culturels s'est intéressé à l'expérience en l'inscrivant dans son

7. Séance de renforcement des capacités des femmes en filature de coton à la banque culturelle de Fombori.

programme « Musées au Service du Développement ». Elle organise au Mali un séminaire sur les banques culturelles à l'intention d'une vingtaine de participants de douze pays africains, avec possibilité d'appel à projet pour la création de banques culturelles dans les pays des participants. En 2010, l'EPA s'est investi pour la diffusion de l'expérience à travers l'Afrique en finançant la création et le suivi de deux banques culturelles hors du Mali: une première au Togo, au pays Koutammakou classé patrimoine mondial par l'UNESCO, et une deuxième au nord du Benin, en pays Taneka, territoire reconnu pour l'originalité, la diversité et la spécificité de sa culture. Inaugurée en avril 2011, la banque culturelle de Koutammakou dispose aujourd'hui d'une collection de 250 objets culturels de valeur qui auraient pu se retrouver hors des frontières togolaises et qui sont aujourd'hui exposés au musée de la banque culturelle pour le bonheur des populations togolaises. Tout en développant des activités artistiques

et culturelles, la banque culturelle de Koutammakou a également octroyé autant de microcrédits aux communautés villageoises pour entreprendre des activités génératrices de revenus. Le bâtiment de la banque culturelle de Taneka au nord du Benin est achevé et vient d'être inauguré au mois de mars 2012 avec la mise en place de l'exposition inaugurale, le démarrage du microcrédit pour les communautés et les activités artistiques, culturelles éducatives et financières. À travers le même programme, l'EPA a financé la rénovation de la boutique de souvenirs de la première banque culturelle du Mali dans le cadre du projet « Comptons sur l'art dogon », par l'octroi d'équipements et le renforcement des capacités des artisans locaux pour la fabrication d'objets d'art de qualité et commercialisables.

Que tous ceux qui désirent créer des banques culturelles, comme c'est le cas au Mali, au Togo et au



8. Inauguration de la banque culturelle de Koutammakou au Togo (la première hors du Mali), en avril 2011. Activités de libation pour implorer la réussite et la pérennité de la nouvelle structure.

Benin, sachent que cette structure est une approche innovante susceptible d'être adoptée avec enthousiasme par les communautés villageoises parce que totalement adaptée aux réalités du contexte africain. Ces initiatives doivent bénéficier du soutien des autorités locales et nationales. Créer une banque culturelle exige une préparation attentive et un suivi avec l'aide d'experts et de spécialistes (nationaux et internationaux). Pour sa réussite et sa pérennité, elle nécessite d'intégrer dans un même programme les différentes composantes: musée villageois, microcrédit, et renforcement des activités artisanales. L'appropriation de la démarche par les acteurs locaux est indispensable à sa pérennité.

Merci de ne pas vendre ni acheter le patrimoine culturel africain. Il est à conserver et à transmettre !

Addendum:

LES BANQUES CULTURELLES DU MALI DANS LA TOURMENTE

Depuis janvier 2012, le Mali est plongé dans une crise sans précédent, avec l'occupation des deux tiers du territoire par les rebelles touaregs et les islamistes qui dictent leur loi sur des populations innocentes et impuissantes du nord du Mali à travers l'imposition de la charia. Cette situation a également des conséquences douloureuses sur le patrimoine culturel malien avec la profanation de mausolées, de sites culturels et l'interdiction de toute forme d'expression culturelle sur le territoire occupé.

Les banques culturelles du Mali ne sont pas restées en marge de ces périls. La première d'entre elles, située en zone occupée, dans le village de Fombori, a été contrainte de fermer et de suspendre ses activités. Les populations sont terrées chez elles, les visiteurs ont fui et les ressources financières, qui permettent aux communautés d'honorer leurs engagements vis-à-vis de la banque culturelle, viennent à manquer. Un risque élevé de pillage, de destruction et de vente illicite d'objets culturels menace la banque culturelle, à l'image de tout le patrimoine malien.

Poser la question de la place des objets contemporains dans les musées de société invite à s'interroger sur la manière dont ces institutions s'inscrivent dans le temps et mettent en œuvre des processus de transmission. Les musées de société se trouvent souvent écartelés entre une collection ancienne, témoignant d'une vision mythique et intemporelle d'un territoire ou d'une culture, et les impératifs d'une programmation culturelle centrée sur des questions actuelles. Comment, dans un environnement en perpétuelle mutation, peuvent-ils continuer à poser des jalons temporels susceptibles d'incarner l'histoire du monde et des hommes à travers le rapport aux objets? Comment choisir ce qui peut, ou doit être collecté, quand tout est potentiellement collectable (puisque rien n'est insignifiant au regard de l'ethnologue)? L'objet contemporain, ni vieux, ni rare, ni beau, ni précieux, ni exceptionnel, peut-il devenir un objet de musée, un objet de patrimoine?

Vaste et complexe, la question de la collecte du contemporain se pose aujourd'hui à travers le monde dans tous les musées de société comme une interrogation majeure touchant aux fondements mêmes de la fonction du musée: que conserver? Pourquoi? Pour qui? À travers une large confrontation de réflexions et d'expériences, issues d'univers culturels différents, cet ouvrage collectif international explore un certain nombre de pistes pour tenter de mieux comprendre les enjeux actuels de cette problématique fondamentale.

The place of contemporary objects in the museums "of society" raises questions about how these institutions place themselves in time and implement the transmission process. Museums "of society" are often torn between old collections, showing a mythical and timeless vision of a territory or a culture, and the imperatives of cultural programming focusing on current issues. How, in a changing environment, can they continue to establish landmarks in time which embody the history of the world and men, through material culture and the relationships with objects? How does one choose what can, or should be collected, when everything is potentially collectable (since nothing is insignificant in the eyes of the ethnographer)? Can a contemporary object, which is neither old, rare, beautiful, precious, or exceptional, become a museum object or a heritage item?

Wide-ranging and complex questions about contemporary collections, now being asked throughout the world in all museums "of society", form a central point of deliberation touching the very foundations of the function of a museum: What should be conserved? Why? For whom? Through a wide range of reflections and experiences, emanating from a variety of cultural contexts, this collection of international contributions explores a number of avenues in an attempt for a better understanding of the current issues underlying this fundamental dilemma.



39€



9 782360 620647